

Luxembourg, le 25 avril 2023

Dépôt : Nathalie Oberweis

RESOLUTION

La Chambre des députés,

Considérant les violences policières à l'encontre des manifestant.e.s et des grévistes en France dans le cadre des manifestations contre la réforme des retraites;

Considérant la déclaration de la Commissaire aux droits de l' homme du Conseil de l' Europe rappelant que les libertés d'expression et de réunion doivent être protégées contre toute forme de violence et rappelant que « les actes de violence sporadiques de certains manifestants ou d'autres actes répréhensibles commis par d'autres personnes au cours d'une manifestation ne sauraient justifier l'usage excessif de la force par les agents de l'Etat » et ainsi rappelant la nécessité et la proportionnalité des mesures ;

Considérant les prises de position de la Ligue des Droits de l' Homme en France dénonçant les violences policières et exigeant une désescalade de la violence ;

Considérant la résolution déposée conjointement au parlement européen par les groupes de La Gauche, des Verts/ALE et des Socialistes & Démocrates ;

Exprime sa vive préoccupation face aux violences policières et arrestations arbitraires de manifestant.e.s et journalistes;

condamne les atteintes, graves et nombreuses, au droit de manifester en France et leur impact sur l'État de droit et la démocratie;

appelle le gouvernement français à respecter le droit à manifester et l'Etat de droit;

Nathalie OBERWEIS

Myriam CECCHETT